

# REGLEMENT du vide grenier du 26 mai 2019

## PLASSAC 17240

**Organisateur : COMITÉ DES FÊTES PLASSAC**

♦ Le règlement s'applique en fonction des textes en vigueur régissant les vides greniers ou assimilés.

♦ Les inscriptions se feront exclusivement sur imprimé papier ou fichier PDF prévu à cet effet.

**♦ Pour que l'inscription soit effective les fiches d'inscriptions devront être envoyées signées et accompagnées du paiement à l'adresse suivante au plus tard le 22 mai 2019 :**

- **Comité des Fêtes Plassac**
- **Mme Forget Angélique**
- **40 rue de la croix blanche**
- **17240 Plassac .**

♦ L'inscription est ouverte aux particuliers et aux professionnels . Sous réserve de ne pas vendre de produits neufs, ainsi que ceux achetés sur le site le jour même.

♦ Particuliers, joindre impérativement une photocopie de sa pièce d'identité.

♦ Professionnels, joindre impérativement une photocopie de sa pièce d'identité et de l'attestation professionnelle. L'organisation se décharge de toute fausse déclaration.

♦ Les accès à l'eau et à l'électricité ne seront pas disponibles sur le site. Dans tous les cas, l'exposant devra s'en prémunir de façon autonome (groupe électrogène,...).

♦ La manifestation se déroule sur un terrain privé, lors de votre départ, il vous est demandé de ne laisser ni détritrus ni objets encombrants de quelque nature que se soit afin de réserver le site.

♦ Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée. En cas de force majeure entraînant la suppression du vide grenier les sommes reçues seront rendues sans que l'exposant ou un tiers ne puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre l'association organisatrice.

♦ L'ouverture du site se fait à partir de 6 heures.

♦ L'organisation décline toute responsabilité pour les dommages corporels, matériels, vols, etc.... causés ou subits par les visiteurs ou les exposants ou les accompagnateurs ou les membres de l'organisation, les exposants devront donc prendre toutes les mesures nécessaires en matières d'assurance.

♦ L'association du Comité des Fêtes assurera l'organisation de cette journée et proposera à tous publics et exposants une buvette avec boissons ainsi qu'un stand de sandwiches et frites. Des toilettes seront accessibles au abords du site et leur emplacement sera fléché.

**COMITE DES FÊTES**

2 place St Laurent

17240 Plassac

 : 05 46 49 06 98

---

**VIDE-GRENIER**

**PLASSAC - 26 MAI 2019**

**INSCRIPTION – ATTESTATION PARTICULIER**

**JE SOUSSIGNÉ(E),**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Identité :  Carte identité     Permis de conduire     Passeport

N° de la pièce d'identité :

Délivrée le :

Par :

\_\_\_\_\_ mètres linéaires mis à votre disposition au prix de 1€ le ml soit \_\_\_\_\_ €

**(paiement à joindre au bulletin d'inscription pour pouvoir être inscrit sur la liste des exposants).**

Atteste sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (articles L310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2018, (article R321-9 du Code Pénal)
- avoir pris connaissance du règlement du Vide-Grenier

Fait à ..... le .....

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**

Attestation à remplir et à remettre à l'organisateur qui le joindra au registre pour la Mairie de la commune d'organisation